

**COMITE MONETAIRE ET
FINANCIER NATIONAL**

REUNION DU 12 JUILLET 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Congo s'est réuni en session ordinaire, le 12 juillet 2018, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, à Brazzaville, sous la présidence de **Monsieur Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances et du Budget, assisté de **Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en présence de Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et nationale au premier trimestre 2018 ainsi que les perspectives à court terme.

Sur le plan international, le Comité a relevé la poursuite du raffermissement de la croissance économique mondiale au premier trimestre 2018. Sur l'ensemble de l'année et selon les dernières projections du FMI, celle-ci devrait s'établir à 3,9%, après 3,8% en 2017. Cette performance serait tirée notamment par : *i)* la reprise des investissements, en particulier dans les pays avancés, *ii)* le renforcement du commerce international et *iii)* le regain des prix des produits de base.

Au niveau national, le Comité a noté une légère embellie de l'économie au terme du premier trimestre 2018. Pour l'ensemble de l'année 2018, le taux de croissance du produit intérieur brut réel, soutenu principalement par le secteur pétrolier, devrait ressortir à 1,9%, après une récession de -2,6 % en 2017. S'agissant des prix, le taux d'inflation mesuré en rythme annualisé devrait s'établir à 1,6%, contre 0,5% en 2017, du fait du frémissement de la demande intérieure couplée à une remontée de l'inflation importée.

Sur le plan budgétaire, le Comité a relevé que l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, pour l'ensemble de l'année 2018 est attendu à 5,6% du PIB, contre un déficit de 5,7% du PIB en 2017. Dans ces conditions, les efforts de mobilisation des recettes et de rationalisation des dépenses doivent être poursuivis.

Dans le secteur monétaire, la masse monétaire devrait augmenter de 4,8% au terme de l'année 2018, reflétant une progression du crédit intérieur de 7,6%, en dépit d'une baisse des avoirs extérieurs de 28,2%.

Examinant les comptes extérieurs, le Comité a noté la projection d'une diminution sensible du déficit du compte courant à 1,1% du PIB en 2018, contre 2,8% du PIB en 2017.

Au niveau du Marché des capitaux, l'activité a été caractérisée d'une part, par un meilleur accès des banques congolaises au refinancement de la Banque centrale à la faveur de la mise en œuvre du nouveau dispositif opérationnel de la politique monétaire et, d'autre part, par une augmentation des activités du Trésor Public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre.

Pour terminer, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC./-

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2018

Le Président,



Calixte NGANONGO